



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E55318

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1980  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/01/2000  
250 000

Raison sociale : SCHOENHER CHRISTIAN ET FILS SARL  
Sigle : C.C.Z. 88  
108 RUE DE STALINGRAD  
88110 RAON L'ETAPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT DIE ST DIE B 429060551

Téléphone : 03 29 41 46 03 Fax : 03 29 41 89 38  
Portable : 06 86 89 70 02

Siret : 429 060 551 00018

Site Internet : www.toiture-charpente.com  
E-mail : sarl.schoenher@gmail.com

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 883246 07 07

Responsabilité légale :  
SCHOENHER JOEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 61073452

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 61073452

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Effectif moyen : 14 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/03/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier)	31/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	31/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
46, RUE JACQUINOT  
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.